

Compte Rendu du

Conseil Municipal de la Jeunesse

Mercredi 19 avril 2023

Le Conseil Municipal de la Jeunesse convoqué le mercredi 19 avril 2023 à 16h30, s'est réuni salle du conseil en Mairie en séance publique.

ETAIENT PRESENTS:

Elus du Conseil Municipal

Michel VALLADE, Fahed HADJI, Claude CAUET, Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN, Dominique MORIN

Elus du Conseil Municipal de la Jeunesse

Sarrah TRIFI, Aminata SANOGO, Antoine COLLOT, Oxana CUVILLIER, Yann JOUVRAY, Jade NEJARI, Hugo CHARENTON, Maëlyne BORREL, Lorenzo PIRES, Lyly-Rose ATHUS, Ayoub KADI, Lorve-Kisling JOSEPH, Hajar NEGGAOUI, Rayane HADDOUYAT, Ambrine KAZIB, Lola PELLEVILLAIN, Elisa TREHIN

ETAIENT ABSENTS EXCUSES:

Ibrahim DIOUF, Tesmine NADJAN

Fahed HADJI, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse, ouvre la séance à 16h30.

Nombre de membres en exercice: 19

Nombre de présents : 17 Nombre de votants : 17



ORDRE DU JOUR

- 1- APPROBATION DE LA CHARTE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA JEUNESSE / Lecture et approbation de la Charte
- 2- INFORMATIONS SUR LE BUDGET / Présentation du budget de fonctionnement pour l'année 2023
- 3- POINT SUR L'ACTIVITE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA JEUNESSE / Retour sur toutes les actions du CMJ
- 4- PRESENTATION ET CHOIX DES PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL DE LA MANDATURE / Présentation et vote
- 5- INFORMATIONS SUR LES PROCHAINS RENDEZ VOUS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA JEUNESSE
- 6- QUESTIONS DIVERSES



M. HADJI invite Monsieur le Maire, président de cette séance, à ouvrir officiellement le premier conseil municipal de la Jeunesse.

Ensuite Mr HADJI prend la parole :

Chères et chers jeunes citoyens de Pierrelaye,

Aujourd'hui, nous célébrons ensemble le premier conseil municipal de la jeunesse de notre ville. C'est un moment historique, où nous donnons la parole aux jeunes pour qu'ils puissent participer activement à la vie de leur communauté et apporter leur vision sur les enjeux qui les concernent.

Je suis convaincu que vous avez tous des idées brillantes et innovantes, et que vous pouvez contribuer de manière significative à notre ville et à notre société dans son ensemble. Nous avons besoin de votre créativité, de votre énergie et de votre engagement pour construire un avenir meilleur et plus juste pour tous.

C'est pourquoi, à travers ce conseil municipal de la jeunesse, nous voulons vous offrir une plateforme pour que vous puissiez exprimer vos préoccupations, proposer des solutions, et travailler en collaboration avec les élus et les différents acteurs de la ville.

Nous croyons en une société plus inclusive, plus solidaire et plus progressiste, où chaque voix compte et où chacun a la possibilité de se réaliser pleinement.

Je suis fier de lancer ce conseil municipal de la jeunesse à Pierrelaye, et je suis impatient de voir les merveilleuses choses que nous pourrons accomplir ensemble. Merci.



Tour de table, présentation de chaque élu

1- APPROBATION DE LA CHARTE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

Rapporteur: M. HADJI

En date du 14 mars 2022, le COPIL, en présence de :

Membres représentants le Conseil Municipal

- -Mr HADJI, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse
- -Mr MORIN, Adjoint au Maire délégué au Patrimoine
- -Mme CHOCHON-LAMBERT, Adjoint au Maire délégué à l'Environnement et au Développement durable
- -Mme MENEGAZZI-PONDAVEN, Conseillère Municipale déléguée aux Affaires Scolaires
- -Mr HADDOUYAT, Conseiller Municipal

Membres représentants l'administration

- -Mr ARTCHOUNIN, Directeur Général des Services
- -Mr MARTINEZ DE LA TORRE, Directeur du SMJ,
- -Mme BULAN, Responsable du service Scolaire
- -Mme LEMOINE, Directrice du cabinet de la Communication
- -Mme TOURNADRE, Animatrice du SMJ;

A acté la création d'une Chartre élaborée en collaboration avec le cabinet du Maire et le service communication. Celle-ci a pour objectif d'apporter les éléments nécessaires au fonctionnement du Conseil Municipal de la Jeunesse.

La Charte actualisée et actée a été remise aux membres du COPIL en date du 20 juin 2022.

Après lecture de la Charte, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de la Jeunesse de bien vouloir l'approuver.

Ambrine KAZIB trouve que la charte est bien, diversifiée.

Antoine COLLOT aussi la trouve bien, il y a pleins de choses, on va pouvoir s'entrainer à parler un public.

Vote:Pour: 17Contre: 0Abstention: 0

La charte du Conseil Municipal de la Jeunesse est **APPROUVÉ** à l'unanimité.



2- INFORMATIONS SUR LE BUDGET

Rapporteur: M. HADJI

En date du 14 mars 2022, le COPIL a tout d'abord travaillé sur un budget de fonctionnement à la hauteur de 3 000€.

Par la suite, le COPIL du 10 novembre 2022, en présence de :

- -Mr HADJI, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse,
- -Mme CHOCHON-LAMBERT, Adjoint au Maire délégué à l'Environnement et au Développement durable,
- -Mr HADDOUYAT, Conseiller Municipal,
- -Mme LEMOINE, Directrice du cabinet de la Communication,
- -Mr LEAUTE, coordinateur du CMJ,
- -Mme LE NAOURES, référente Enfance,

a acté un besoin de budget à hauteur de 10 000€.

Le Conseil Municipal, en date du 29 Mars 2023, a voté dans le cadre du Budget Primitif communal 2023, un budget de fonctionnement dédié à l'activité du Conseil Municipal de la Jeunesse à hauteur de 10 000€. (Délibération n°D2023_18)

Mr. le Maire explique le fonctionnement d'un budget communal.

Sarrah TRIFI se questionne par rapport au nombre de projets que souhaite mettre en place le CMJ par rapport à la somme alloué.

Mr. HADJI lui répond que ce budget de 10 000€ concerne le fonctionnement du CMJ, en fonction des projets et si cela est nécessaire, les jeunes élus pourront interpellés les élus de secteur pour co-financer les futures actions.

Mr le Maire précise que c'est la même chose pour le budget d'une ville, on a généralement beaucoup plus d'ambition que de moyens. Mr. Le Maire rappelle que nous subissons actuellement une crise et que les familles comme les collectivités ont généralement beaucoup plus de besoins que de moyens.

Ambrine KAZIB trouve que 10 000 € est une somme normale et que les dépenses arriveront au fur et à mesure des projets.



3- POINT SUR L'ACTIVITE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

Rapporteur: M. HADJI

En date du 12 septembre 2022, le COPIL en présence de :

- -Mr HADJI Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse,
- -Mme MENEGAZZI-PONDAVEN, Conseillère Municipale déléguée aux Affaires Scolaires,
- -Mr MORIN, Adjoint au Maire délégué au Patrimoine,
- -Mr HADDOUYAT, Conseiller Municipal,
- -Mme LEMOINE, Directrice du cabinet de la communication,
- -Mr LEAUTE, coordinateur du CMJ,

énonce l'ensemble des actions qui auront lieu sur les 8 mois suivants.

Ces actions et leurs dates sont approuvées lors du Bureau Municipal du 20 septembre 2022 :



<u>Evènement 1</u>: La semaine du 17 Octobre 2022, les différents scrutins pour le Conseil Municipal de la Jeunesse se déroulent dans les 3 écoles élémentaires ainsi qu'au collège, les jeunes élus sont les suivants :

Ecole	Classe	Nom	Prénom	Nbre de voix	Nbre de votants	
104	CM1	TRIFI	Sarrah	14	22	
	CM1	DIENG	Pape	3	22	
LM	CM2	SANOGO	Aminata	7	21	
	CM2	COLLOT	Antoine	4	21	
	CM1	CUVILLIER	Oxana	38	77	
MC	CM1	JOUVRAY	Yann	17	//	
IVIC	CM2	NEJJARI	Jade	9	F 7	
	CM2	CHARENTON	Hugo	9	57	
	CM1	BORREL	Maelyne	14	53	
PC	CM1	PIRES	Lorenzo	9		
PC	CM2	ATHUS	Lily-Rose	15	Γ.4	
	CM2	KADI	Ayoub	12	54	
	6ème	DIOUF	Ibrahim	20		
Collège	6ème	JOSEPH	Lorve-Kysling Junior	12	114	
	6ème	NEGGAOUI	Hajar	23	114	
	6ème	NADJAN	Tesmine	17		
	5ème	HADDOUYAT	Rayane	11		
	5ème	KAZIB	Ambrine	25	101	
	5ème	PELLEVILAIN	Lola	20	101	
	5ème	TREHIN	Elisa	18		

<u>Evènement 2</u>: En date du **24 novembre 2022**, DIENG Pape se retire du Conseil Municipal de la Jeunesse pour cause de déménagement sur une autre commune.



<u>Evènement 3</u>: En date du **25 novembre 2022**, le Conseil Municipal de la Jeunesse est composé de 19 élus (11 filles et 8 garçons) du CM1 à la 5^{ème}

- 11 élémentaires (5 représentants garçons et 6 représentantes filles)
- 8 collégiens (3 représentants garçons et 5 représentantes filles)

<u>Evènement 4</u>: En date du **25 novembre 2022**, Monsieur le Maire et l'équipe Municipale investissent les élus du Conseil Municipal de la Jeunesse pour une mandature de 2 ans lors d'une cérémonie à la salle polyvalente.

<u>Evènement 5</u>: En date du **11 janvier 2023**, les élus du Conseil Municipal de la Jeunesse scolarisés en élémentaire assistent à la **Commission « Enfance »**, en présence de Monsieur HADJI, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et Mme MENEGAZZI-PONDAVEN, Conseillère Municipale déléguée aux Affaires Scolaires. Durant cette commission, il a été abordé, le rôle, les fonctions d'élus, une présentation de la collectivité et un temps de travail autour des projets des jeunes élus.

<u>Evènement 6</u>: En date du **15 janvier 2023**, les élus du Conseil Municipal de la Jeunesse en présence de l'équipe Municipale assistent à la **cérémonie des vœux du Maire à la population**.

<u>Evènement 7</u>: En date du **18 janvier 2023**, les élus du Conseil Municipal de la Jeunesse scolarisés au collège se réunissent pour la **Commission** « **Jeunesse »**, en présence de Monsieur HADJI, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse. Durant cette commission, il a été abordé, comme pour celle concernant l'Enfance, le rôle, les fonctions d'élus, une présentation de la collectivité et un temps de travail autour des projets des jeunes élus.

<u>Evènement 8</u>: En date du **19 mars 2023**, les élus du Conseil Municipal de la Jeunesse participent à la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie en présence de Mr Le Maire et de l'équipe Municipale.



Evènement 9 : Courant mars 2023, les élus cités :

- Mr HADJI, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse,
- -Mme MENEGAZZI-PONDAVEN, Conseillère Municipale déléguée aux Affaires Scolaires,
- -Mr CAUET, Premier Maire Adjoint délégué à l'Enfance et la Petite Enfance,

actent que l'instance du CMJ puisse être porte-parole des souhaits des élèves sur les 3 groupes scolaires autour la composition des menus de la restauration collective.

Il est décidé de la participation des CM1 sur les différentes **Commissions « menus »** afin d'en découvrir son déroulé et repérer les enjeux nutritionnels réglementaires. En parallèle, une après-midi de sensibilisation autour de l'équilibre nutritionnel est programmée en date du mercredi 14 juin 2023 en présence du prestataire inhérent au marché : CONVIVIO.

Rapporteur sur cette question : Sarrah TRIFI

Bonjour, je m'appelle Sarrah Trifi, j'ai participé le 3 avril à une commission « menu » pour la restauration scolaire. Nous allons travailler pour pouvoir représenter l'ensemble des élèves lors de ces commissions.

Mr CAUET précise qu'avec Mme MENEGAZZI-PONDAVEN ils trouvent important que les élèves du primaire participent au choix des menus et qu'ils participent à une formation sur l'équilibre alimentaire. Mr CAUET informe les jeunes élus que la collectivité est soumise à un cadre juridique. La loi EGALIM impose le pesage des aliments non consommés pour réduire les quantités servies aux élèves et ainsi éviter le gaspillage. Actuellement sur le temps de restauration scolaire un système de carte « Appétit d'oiseau » et « Faim de loup » a été mis en place pour aller dans ce sens et ainsi éviter le gaspillage alimentaire.

Antoine COLLOT rapporte qu'il ne voit pas forcement la différence dans l'assiette entre « Appétit d'oiseau » et une « faim de loup ».

Mme. MENEGAZZI-PONDAVEN félicite Antoine COLLOT pour son intervention et l'invite à rapporter cet élément lors des commissions.

Ambrine KAZIB souhaite savoir où vont les aliments non consommés.

Mr CAUET répond que les aliments non consommés partent en fermentation et que bientôt la législation imposera un ramassage séparé.

Mme MENEGAZZI-PONDAVEN précise que la collectivité ne peut pas donner ces aliments à des associations car il y a une réglementation stricte à respecter, notamment la chaîne du froid.



Rayane HADDOUYAT demande si c'est le même principe au centre de loisirs que dans les écoles, Mr CAUET lui répond que toute la restauration sur la ville fonctionne de la même façon et qu'elle est encadrée par l'équipe d'animation du centre de loisirs.

<u>Evènement 10</u>: En date **du 22 mars 2023 et du 5 avril 2023**, le Conseil Citoyen du Clos Saint Pierre Elargi invite un représentant du CMJ pour participer à un temps de travail.

Rapporteur sur cette question: Rayane HADDOUYAT

Bonjour, je m'appelle Rayane Haddouyat, j'ai 12 ans. J'ai été invité par le Conseil Citoyen du Clos Saint Pierre élargi à participer à plusieurs réunions pour l'organisation d'un évènement sur la sensibilisation à l'écologie et aux éco-gestes. Nous allons réfléchir pour mettre en place une action lors de cet évènement qui aura lieu le samedi 3 juin.

Mr Le Maire présente le Conseil Citoyen et sa fonction de représenter les habitants d'un quartier.

Ambrine KAZIB demande s'il y un Conseil Citoyen que sur cette résidence, Mr Le Maire lui répond que cela concerne la résidence du Clos Saint Pierre mais également ses alentours, d'où le terme « élargi », il n'y a pas d'autre Conseil Citoyen sur d'autre quartier.



4- PRESENTATION ET CHOIX DES PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL DE LA MANDATURE

Rapporteur: M. HADJI

Pour information, en date du 5 avril 2023, le premier groupe de travail s'est réuni en présence de :

- Mr HADJI, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse,
- Mme MENEGAZZI-PONDAVEN, Conseillère Municipale déléguée aux affaires Scolaires (absente excusée).

Les thématiques retenues pour la mandature et soumises au vote sont les suivantes :

SCOLAIRE/ENFANCE

Rapporteur: Antoine COLLOT

Bonjour, je m'appelle Antoine et je suis en CM2 à Louise Michèle.

Nous voudrions qu'à l'école pendant le temps du midi des tournois sportifs soient organisés. Nous souhaitons également réfléchir sur des jeux à mettre en place dans les cours d'école.

Ambrine KAZIB propose que cette initiative soit répartie sur les trois écoles de la ville, Mme MENEGAZZI-PONDAVEN explique que les propositions seront faites pour toutes les écoles.

Jade NEJJARI trouve que cette idée est bien et que les élémentaires pourront bien profiter sur le temps du midi.

Junior JOSEPH se questionne sur le fait que les enfants peuvent se blesser pendant ces temps sportifs.

Lily-Rose ATHUS nous rapporte que sur son école il y a déjà eu des temps sportifs pendant les récréations. Mme MENEGAZZI-PONDAVEN précise qu'il y a des actions qui sont menées mais pas sur toutes les écoles. Mr. CAUET rappelle que suite à la pandémie, beaucoup d'actions ont été mises en arrêt mais que les animateurs du centre de loisirs travaillent pour proposer des temps d'animations.

Rayane HADDOUYAT demande si des animations seront prévues sur tous les temps de récréation. Mr CAUET lui répond que ces temps seront exclusivement sur le temps du midi car ce sont des moments qui dépendent de la Municipalité et que les autres temps de récréation sont gérés par les enseignants (temps Education Nationale). Par contre les équipements dans les cours d'écoles relèvent de la collectivité et il faudra travailler avec la commission scolaire pour aborder ce sujet.

Maëlyne BORREL demande quels jeux vont être installés, Mme MENEGAZZI-PONDAVEN lui répond que se sera au CMJ de faire des propositions. Mr HADJI rappelle qu'aujourd'hui nous abordons les grandes



thématiques de la mandature du CMJ qui vont être soumises au vote et que si les propositions sont acceptées, les élus vont travailler concrètement sur les différents projets pour faire des propositions.

Pour compléter la réponse apportée à Rayane HADOUYAT, Mme MENEGAZZI-PONDAVEN précise que quand on parle de jeux de cours ce ne sont pas forcément des structures de jeux mais des petits équipements du type, ballons ou autre ...

Ayoub KADI demande si des jeux peuvent également être mis en place au collège, Mr. CAUET lui répond que le collège dépend du Département et que la commune à la compétence des écoles maternelles et élémentaires.

Mme MENEGAZZI-PONDAVEN rappelle qu'il y a une élève du Collège « Le Petit Bois », Inès TRIFFI, qui est conseillère Départementale de la Jeunesse. C'est vers elle qui faudra se tourner pour qu'elle interpelle le principal du Collège à ce sujet.

VOTE:			1
Pour : 16	Contre: 0	Abstention: 1	

SOLIDARITE, VIVRE ENSEMBLE

Rapporteur: Yann JOUVRAY

Bonjour, je m'appelle Yann, j'ai 9 ans. Nous proposons de travailler autour de la solidarité et du vivre ensemble. Nous aimerions créer des moments de partage entre les habitants et particulièrement entre la jeunesse et nos ainés.

Ambrine KAZIB trouve l'idée très intéressante.

Mr le Maire indique qu'il y a des villes ou se sont développées des activités conjointes entre les enfants et les personnes du troisième âge. Ce sont des choses qui peuvent exister aussi sur Pierrelaye, le tout est de trouver des personnes qui ont la volonté de s'inscrire dans ce partage. Mr le Maire précise que la Présidente du troisième âge est dans l'assemblée et l'invite à prendre la parole. Mme BINET souligne que pour la deuxième année consécutive une action intergénérationnelle est menée en partenariat avec le centre de loisirs dans le cadre de la semaine de la citoyenneté. Elle reste à l'écoute des élus du Conseil Municipal de la Jeunesse pour échanger sur une éventuelle rencontre.

Antoine COLLOT pose la question si les actions concernent tous les habitants ou seulement certains. Mr le maire lui répond que le but est d'amener les gens à participer mais toujours sur la base du volontariat.



Lola PELLEVILLAIN pense que c'est une bonne idée car souvent les personnes âgées ont des stéréotypes sur la jeunesse et à l'inverse la jeunesse sur les personnes âgées. Mr le Maire trouve cette piste de travail très intéressante.

Mr HADJI rappelle que c'est important de travailler sur le « vivre ensemble », que cette volonté est au cœur des préoccupations de la Municipalité.

Vote:		
Pour: 17	Contre: 0	Abstention: 0

- EVENEMENTIEL

Rapporteur: Elisa TREHIN

Bonjour, je m'appelle Elisa et je suis en $5^{\grave{e}me}$. Comme projet nous proposons d'organiser des évènements festifs pour Noel, par exemple, un marché de Noël pour Halloween, une sorte de carnaval dans le centre-ville où tout le monde serait déguisé avec une distribution de bonbons. Nous avons aussi pensé à organiser des évènements pour les tout-petits.

Hajar NAGGAOUI trouve que c'est une bonne idée car ces actions animeraient la ville.

Mr le Maire trouve l'idée très intéressante mais apporte quelques pistes de réflexions sur la faisabilité de certaines actions. En effet, organiser un défilé pour la fête d'Halloween engendre peu de frais, mais à contrario, organiser un marché de Noël, avec des installations type châlet reste une opération assez couteuse et faut-il encore trouver des commerçants et qu'ils y trouvent une certaine rentabilité.

Mr HADJI propose de se rapprocher de Mme DA PAULA, élue à l'Evénementiel, pour travailler sur ces sujets et lui faire des propositions.

Mme MENEGAZZI-PONDAVEN suggère qu'il n'est pas forcement nécessaire d'installer un marché de Noël avec des commerçants mais que les élèves des écoles pourraient confectionner des objets pour les mettre en vente par la suite.

<u>Vote :</u>		
Pour : 16	Contre: 0	Abstention: 1



COLLEGE

Rapporteur: Ambrine KAZIB

Bonjour, je m'appelle Ambrine Karib et je suis en 5^{ème} B au collège. Notre idée est de placer des panneaux photovoltaïques au-dessus du local à trottinettes. Cela permettrait aux élèves de recharger leurs trottinettes électriques de façon écologique et économique pour les familles. Le collège est sous la compétence du Département, nous allons solliciter la conseillère Départementale de la Jeunesse pour lui soumettre notre idée.

Mr le Maire trouve que c'est une excellente proposition et qu'il faut solliciter le Conseil Départemental pour avoir leur aval.

Antoine COLLOT trouve que l'installation de panneaux photovoltaïques est une idée intéressante mais souligne que les élèves peuvent se déplacer à pied au lieu d'utiliser une trottinette électrique.

Jade NEJJARI se questionne sur le coût des panneaux photovoltaïques, Mme MENEGAZZI-PONDAVEN lui répond que le collège est une compétence du Département et que si le projet a lieu il n'y aura pas d'impact sur le budget de la collectivité.

Mr le Maire propose que le CMJ rédige un courrier à la Présidente du Conseil Départementale avec cette proposition.

Sarrah TRIFFI constate qu'il y a beaucoup d'élèves du collège qui utilisent une trottinette électrique. Rayane HADDOUYAT trouve l'idée intéressante pour pouvoir recharger son vélo ou sa trottinette électrique mais se pose la question concernant les chargeurs et le risque de vol.

Mr HADJI trouve que toutes les questions sont pertinentes et intelligentes mais rappelle que les élus sont là pour proposer une idée, un concept et que les détails de réalisation, par qui et avec quels moyens, seront étudiés par les services concernés.

Mr le Maire et Mme MENEGAZZI-PONDAVEN proposent aux élus de rédiger un courrier que Mr le Maire joindra à sa demande.

Jade NEJJARI interpelle l'assemblée au sujet des risques liés à l'utilisation de la trottinette électrique sans le port du casque.

Mr CAUET se saisi de cette remarque pour interpeller les élus concernant la sécurité routière. Il a été constater qu'un grand nombre d'utilisateurs de vélos et de trottinettes électriques avaient un



comportement dangereux sur la route. La police Municipale a été sollicitée pour une action de prévention au collège.

Mr MORIN, adjoint à la gestion du patrimoine, informe les jeunes élus que bientôt de nouvelles pistes cyclables vont être mises en place sur la ville pour permettre une circulation en toute sécurité.

En accord avec Ambrine KAZIB, porteuse du projet, Mr. HADJI propose d'ajouter le volet prévention routière sur l'usage des trottinettes électriques.

Lola PELLEVILLAIN indique qu'un professeur du collège, Mr LOPES, est intervenu concernant ce sujet. Rayane HADDOUYAT ajoute qu'il trouve pertinent ces actions de prévention et que depuis il constate moins de comportements dangereux.

Ambrine KAZIB a bien entendu les remarques concernant l'usage des trottinettes électriques, notamment celle d'Antoine COLLOT. Ambrine reste convaincue sur son usage de la trottinette électrique.

Mr HADJI soulève que l'énergie gratuite et respectueuse de l'environnement est bien celle qui ne génère pas une consommation d'énergie. Le développement durable passe aussi par cette démarche. Mr HADJI rappelle que c'est tout l'intérêt de cette instance, que tous les élus ne tomberont pas tous d'accord. Le Conseil Municipal est un lieu d'échange et de débat et que c'est le principe même de la démocratie.

Ayoub KADI nous rapporte que la trottinette électrique peut-être utile pour les élèves qui habitent loin du collège.

Vote:		
Pour : 11	Contre: 4	Abstention: 2



En date du 12 avril 2023, le deuxième groupe de travail s'est réuni en présence de :

- -Monsieur HADJI, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse
- -Monsieur CAUET, Premier Maire Adjoint délégué à l'Enfance et la Petite Enfance.

Les thématiques retenues pour la mandature et soumises au vote sont les suivantes :

ENVIRONNEMENT

Rapporteur: Maëlyne BORREL

Bonjour, je m'appelle Maëlyne. Nous souhaitons réaliser un projet pour mettre en avant la forêt et impliquer les habitants. Nous souhaitons également travailler sur le tri sélectif et la faune.

Antoine COLLOT trouve cette thématique très intéressante.

Lily-Rose ATHUS demande à Maëlyne BORREL ce qu'elle souhaite mettre en place concernant la forêt. Maëlyne souhaiterait réfléchir sur des espaces de rencontre, par exemple des endroits pour pique-niquer.

Rayane HADDOUYAT trouve que c'est une très bonne idée et pense également que cet espace pourrait être investi par le centre de loisirs.

Lola PELLEVILLAIN trouve que c'est une bonne idée mais que cela va prendre beaucoup de temps avant qu'il y ait une réelle forêt.

Mr HADJI explique que cela fait partie de la politique, les décisions prises aujourd'hui auront un impact pour les générations futures.

Lily-Rose ATHUS propose de faire participer la population à la plantation des arbres.

Mr CAUET qui a participé au groupe de travail sur cette thématique rappelle que l'idée d'organiser une randonnée, soit à pied soit à vélo avait été proposé. Cette randonnée ayant pour objectif de découvrir ou redécouvrir la plaine de Pierrelaye. Maëlyne BORREL propose également la plantation de fleurs. Mr CAUET rappelle que la plaine est gérée par le SMAPP (Syndicat Mixte d'aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt), Mr CAUET propose de solliciter Mr le Maire qui est membre du SMAPP pour qu'il puisse remonter les idées des élus du CMJ.

Antoine COLLOT trouve intéressant de planter également des fleurs pour permettre la pollinisation par les abeilles.



Mr le Maire trouve qu'effectivement c'est un sujet actuel car il y a de moins en moins d'abeilles à cause des produits toxiques déversés dans les champs et les jardins.

Lola PELLEVILLAIN interpelle les élus sur le dépôt sauvage de déchets « rue des Boers », Mr CAUET l'informe que ces déchets ont été nettoyer. Mr le Maire rappelle qu'il y a des gens qui ont un comportement peu scrupuleux qui ne respectent pas la nature et la vie en société en général.

Vote:		
Pour : 10	Contre: 4	Abstention: 3

- AMENAGEMENT

Rapporteur: Ayoub KADI

Bonjour, je m'appelle Ayoub, Je vais vous présenter le projet d'aménagement. Avec mes collègues élus, nous souhaitons étudier la possibilité d'installer un skate park.

Nous souhaitons également participer aux projets d'aménagement de pistes cyclables et avoir un lieu de réparation (mini station), ainsi que l'installation de parking à vélos et trottinettes.

Concernant les aménagements dans les lieux les plus fréquentés, comme le parc des six arpents et le parc des sports, nous souhaitons de nouveaux aménagements de jeux.

Jade NNEJARI, élue du Conseil Municipale de la Jeunesse, doit quitter le conseil, elle ne prend pas part au vote.

Ambrine KAZIB trouve que cette action est intéressante, ce sont des lieux beaucoup fréquentés par la population.

Junior JOSEPH approuve également le projet, le parc des 6 arpents est grand et il y a la place pour créer de nouveaux aménagements.

Rayane HADDOUYAT trouve que c'est une bonne idée de mettre des « Mini-stations » de réparation de vélo à l'abord des pistes cyclables.

Lily-Rose ATHUS trouve l'idée intéressante mais se questionne sur le coût de ces « mini-stations ».

Mr. HADJI souligne que, les élus en générale, ont beaucoup de projets à destination de la population mais que la réalité financière ne permet pas toujours d'aboutir sur tous les projets et que ce n'est pas à la population de supporter ce poids financier.



Oxana CUVILLIER rapporte que de nouveaux équipements sportifs ont été installés sur la ville mais que ceux si son beaucoup trop haut. Mr HADJI l'informe que cette constatation a été remontée et que les installations seront abaissées.

Hajar NAGGAOUI trouve que l'idée d'aménager les espaces extérieurs est une bonne idée et que cela incitera la population à sortir d'avantage et ainsi favoriser les rencontres.

Concernant le skate, Mr MORIN explique que dans un premier il faudra définir un lieu pour l'installation de cet équipement, ensuite les services techniques de la ville pourrons demander un devis pour évaluer le coût. Mr MORIN rappelle que l'implantation d'un skate park a un coût très élevé, il encourage tout de même les jeunes élus dans ce projet. Concernant les pistes cyclables, le CMJ a la volonté de participer à la réflexion sur l'aménagement. Mr MORIN et Mme CHOCHON LAMBERT, adjointe à l'environnement et au développement durable, auront le plaisir d'accueillir des membres du CMJ pour travailler sur ce sujet.

Mr CAUET rappelle que les projets ambitieux financièrement peuvent mettre beaucoup de temps dans la réalisation. Concernant l'implantation d'un skate park, Mr CAUET rappelle l'importance du lieu, en effet cet équipement ne doit pas être une source de nuisance sonore pour les riverains. Sur le sujet des garages à vélo à différents endroits de la ville, comme le gymnase ou le parc des sports, il est important de se renseigner sur des équipements sécurisés et peu onéreux.

Une fois le vote terminé, Mr HADJI remercie tous les membres du Conseil Municipal de la Jeunesse pour leur prise de parole et ces échanges riches.

Vote:		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention: 2



5- INFORMATIONS SUR LES PROCHAINS RENDEZ VOUS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

Rapporteur: M. HADJI

- Rencontre des élus par secteur en fonction des projets.
- Lundi 8 Mai 2023 : Commémoration « Victoire 1945 »
- Mercredi 14 juin 2023 à 16h30 : Temps de sensibilisation à l'équilibre alimentaire avec la diététicienne du prestataire de la restauration scolaire.

6- QUESTIONS

Aucune question

La séance est levée à 18h20